

LE COMTE D'ESTREES.

Après la mort du Comte d'Estrades, arrivée en 1686, Jean, Comte d'Estrées, et de Tourpes, Maréchal et Vice-Amiral de France, fut nommé Vice-Roi d'Amérique. Il ne paraît pas avoir exercé une grande influence dans les affaires coloniales, après avoir eu ce titre qui était une récompense pour des services antérieurs. Cependant, on voit son nom figurer, avec son titre de Vice-Roi, dans quelques commissions, comme dans celle de commissaire ordinaire de la marine aux Iles de l'Amérique donnée par le Roi en Avril 1698, à M. Mithon de Senneville. Il avait servi en Amérique en 1676, 1677 et 1678 ; il avait enlevé l'Île de Cayenne aux Hollandais, défait leur Général Bink à l'Île de Tobago, et pris ce fort sur lui six mois après.

LE COMTE D'ESTREES, FILS.

Marie-Victor, Comte d'Estrées, Maréchal de Cœuvres et Vice-Amiral de France, succéda par survivance à tous les titres de son père, mort en 1707. Il n'a pas eu de postérité et le titre de Vice-Roi d'Amérique a cessé d'exister avec lui, en 1737.

Son titre de vice-roi lui est donné dans des documents royaux.

En 1718, mois d'Août, Louis XV sous la Régence du Duc d'Orléans, fait don au maréchal d'Estrées pour lui et ses successeurs, héritiers et ayans causes, de l'Isle de Ste. Lucie, et dans l'Acte, il le qualifie de tous les titres suivants :

“ Victor-Marie Comte d'Estrées, Comte de Nanteuil-le-Haudoin, premier Baron du Boulonnois, Vice-Amiral et Maréchal de France, Gouverneur des Ville et château de Nantes, et Lieutenant Général du Comté Nantois, Grand d'Espagne, *Notre Vice-roi* en Amérique, Commandeur de nos ordres &c. ”